

Bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre

Onyx Méditerranée

Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Onyx Méditerranée (OMED)

Code NAF : 3811Z

Code SIREN : 073 806 440 00134

Adresse : 783 Avenue Robert Brun 83507 La Seyne/Mer

Nombre de salariés : 611 collaborateurs

Description sommaire de l'activité : Onyx Méditerranée est spécialisée dans les services de collecte et de traitement des déchets auprès des collectivités et industries locales.

Mode de consolidation : Contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu : Le périmètre organisationnel englobe les SIRET suivants : 00431,00134,00480,00266,00274,00431,00464,00134,00464,00266,00191,00514.

Description du périmètre opérationnel retenu :

Le périmètre du bilan GES de Onyx Méditerranée comprend les postes d'émissions obligatoires définis par la réglementation, soit les émissions directes (Scope 1) et indirectes associées aux consommations d'énergie (Scope 2). Les émissions indirectes associées au Scope 3 n'ont pas été prises en compte.

Le périmètre n'a pas évolué depuis 2011. Cependant, le bilan de 2011 comportait une erreur d'unité dans le tableau, le total était de 7504 tCO₂eq et non 7,664 comme indiqué page 4 du rapport de 2011.

Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

L'année de reporting correspond à l'année civile 2014.

L'année de référence correspond à l'année civile 2011.

Bilan des émissions de GES:

Le Tableau 1 présente le bilan des émissions de gaz à effet de serre associées à l'activité de la personne morale pour l'année de reporting et l'année de référence.

Emissions directes de GES :

Les émissions directes de GES sont générées par les sources fixes et mobiles de combustion nécessaires aux activités de la personne morale, associées à des équipements contrôlés par l'entité. En 2014, le scope 1 totalise 4 650 tCO₂eq, en diminution de 38% par rapport à 2011.

Emissions des sources fixes de combustion

Les sources fixes de combustion correspondent aux émissions générées par l'utilisation de combustibles nécessaires aux opérations des procédés de l'activité. En 2014, ce poste représente 720 tCO₂eq en augmentation de 1.39% par rapport à 2011. Ce poste contribue ainsi pour 15.5% des émissions reportées en 2014,

Emissions des sources mobiles de combustion

Les sources mobiles de combustion correspondent aux carburants consommés par les véhicules contrôlés par l'entité : camions de collectes des déchets, véhicules de services et véhicules de nettoyage. Sur l'exercice 2014, ce poste représente 3 930 tCO₂eq en baisse de 41,9% par rapport à 2011. Ce poste correspond à 85.5% des émissions reportées en 2014.

Emissions indirectes de GES associées à la production d'énergie consommée :

Les émissions indirectes associées à la production d'électricité consommée totalisent 75 tCO₂eq, soit 1.62% des émissions reportées sur l'exercice 2014, en baisse de 42% par rapport à 2011.

Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)

Ce poste optionnel n'a pas été considéré dans le présent bilan.

Tableau 1 : Bilan des émissions de GES (tCO2eq.)

		Emissions GES (en Tonnes)											
		Année du bilan 2014						Année de référence (2011)					
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (en tCO2e)	CH4 (en tCO2e)	N2O (en tCO2e)	Autres gaz (en tCO2e)	Total (en tCO2e)	CO2 b	CO2 (en tCO2e)	CH4 (en tCO2e)	N2O (en tCO2e)	Autres gaz (en tCO2e)	Total (en tCO2e)	CO2 b
Emissions directes	Carburants	3 930				3 930		6 774				6 774	
	Combustibles	720				720		730				730	
	Procédé (CH4 & N2O)		-	-		-							
	Emissions diffuses (CO2)		-			-							
	Procédé (combustion incomplète)		-			-							
	Sous total	4 650	-	-	-	4 650		7 504				7 504	
Emissions indirectes associées à l'énergie	Consommation d'électricité					75						131,8	
	Sous total					75						131,8	

Emissions évitées

Centre de tri et valorisation matière :

Les activités de tri et de valorisation des déchets opérées par Onyx Méditerranée permettent la valorisation de matière. Des émissions de GES liées à la production d'une quantité équivalente de matériaux sont ainsi évitées.

Les émissions évitées grâce à l'activité de la personne morale sont présentées dans le tableau ci-dessous. En 2014, elles s'élèvent à 29 084 t CO₂eq, en baisse de 18% par rapport à 2011.

Tableau 2 : Bilan des émissions évitées (tCO₂eq)

Catégories d'émissions	Poste d'émissions	2011	2014	Différence 2011/2014
Emissions évitées (tCO ₂ eq.)	Recyclage/valorisation matière (papier/carton, verre, plastique, métaux...)	-35 470	-29 084	-6386

Appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes proviennent d'une part de l'incertitude associées aux données d'activités, et d'autre part de l'incertitude portant sur les facteurs d'émissions utilisés. Le tableau suivant récapitule les niveaux d'incertitudes associés aux facteurs d'émissions utilisés pour chaque poste.

Tableau 3 : Evaluation des incertitudes associées aux postes d'émissions

Poste	Incertitudes Facteur d'Emission	Incertitude données d'activité	Incertitude totale
1. Source fixe de combustion	5%	5%	10%
2. Source mobile de combustion	10%	5%	15%
4. Emissions directes fugitives	50%	5%	55%
6. Electricité	10%	5%	15%
Emissions évitées	50%	10%	60%

L'incertitude associée aux données d'activité est faible car ces dernières sont associées à des quantités mesurables et font l'objet d'un suivi comptable. Ces données sont en effet enregistrées dans le cadre du *reporting* environnemental annuel de Veolia. Elles sont donc mesurées et collectées sur les sites chaque année, et vérifiées en interne à différents niveaux de l'organisation (site, business unit, international). Ces données sont par ailleurs examinées par un auditeur externe agréé.

L'incertitude associée aux facteurs d'émission est en revanche plus variable, d'assez faible pour les processus de combustion à plus importante pour la quantification des émissions évitées.

Exclusions :

Aucun poste significatif n'a été exclu du bilan.

Facteurs d'Emission (FE) et PRG utilisés:

Le bilan présenté s'appuie sur les pouvoirs de réchauffement globaux (PRG) à 100 ans, publiés dans le 4^e rapport du GIEC (2014), listés dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Pouvoir de Réchauffement Globaux utilisées (tCO₂eq)

Gaz	PRG à 100 ans, (Rapport du GIEC valable en 2014)
CO ₂	1
CH ₄ f	25
N ₂ O	298

A l'exception des facteurs d'émissions évitées associées à la valorisation de matière répertoriés dans le tableau ci-dessous, l'ensemble des facteurs d'émission utilisés sont issus de la Base Carbone[®].

Tableau 5 : Facteurs d'émissions non issus de la Base Carbone[®]

Données d'activité	Facteur d'émission	Unité	Source
Métaux non ferreux valorisés	-8.8	tCO ₂ eq./t	<i>Literature analysis – How much GHG is avoided by the recycling of different fractions in waste management systems? – Final Report. BIO Intelligence Service, January 2008.</i>
Papier et carton valorisés	-0.4		
Verres valorisés	0.287		
Plastiques valorisés	-1.1		
Métaux ferreux valorisés	-1.5		

Evolution par rapport à l'année de référence

L'année de référence a été recalculée pour intégrer la mise à jour des facteurs d'émissions de la base carbone et les nouveaux PRG du rapport du GIEC valable en 2014.

Les postes associés aux émissions directes des sources fixes de combustion et aux émissions indirectes liées à la consommation d'électricité n'ont pas fait l'objet d'actions de réductions spécifiques entre l'année de référence et l'année de *reporting*. Leurs variations sont imputables à la variabilité annuelle de l'activité, à l'évolution des équipements, ainsi qu'à la variabilité climatique qui impacte les besoins en chauffage des locaux. Leur variation cumulée de 2853 t CO₂.

Le poste associé aux émissions directes des sources mobiles à moteur représente 85% des émissions reportées et a été impacté, d'une part par la variation annuelle de l'activité, et d'autre part, par le plan d'actions de réduction mis en œuvre sur la période 2012-2014. Il s'avère délicat de dissocier la diminution du nombre de km parcourus par les camions de collecte entre la variation de l'activité et les actions mises en œuvre pour optimiser les tournées de collecte des déchets.

Plan d'action

Les émissions associées aux sources mobiles à moteur thermique représentent la majorité des émissions d'Onyx Méditerranée. Le tableau suivant récapitule les actions de réduction significatives prévues sur la période 2015-2016.

Tableau 6 : Synthèses des actions majeures envisagées sur la période 2015-2016

Nature de l'action	Détails	Impact chiffré anticipé	
		Données d'activité	t CO2eq
Changement des moteurs	Mise en place de moteurs Euro 5 sur plusieurs véhicules de la flotte	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i>	
Logiciel d'optimisation de tournée	Mise en place d'un outil dynamique au sein des cellules logistiques nouvellement créées d'aide à l'optimisation des tournées de collecte des déchets, en fonction des conditions rencontrées.	Réduction de 2% des consommations de carburant des camions	210 t CO2 eq
Audits énergétiques	La réalisation d'audits énergétiques nouvellement imposée par la réglementation française permettra d'identifier des actions de réduction sur les postes de combustion de sources fixes et de consommation d'électricité.	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i>	
Choix des véhicules de fonction/service	Mise en place d'une grille de choix des véhicules en fonction des impacts en GES	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i>	
Mise en place d'une plateforme de traitement de la biomasse	Mise en place d'une plateforme de traitement de la biomasse permettant une diminution des kilomètres parcourus	480 t CO2 eq	
Création d'une rupture de charge supplémentaire	Création d'une rupture de charge dans le Var à Pujet	5.6 t CO2 eq	
Création d'un quai de transfert haute performance	Recyclage et valorisation matière de DIB au lieu d'enfouissement	538 t CO2 eq évitées	

De manière générale, l'optimisation des temps de collecte et la proximité des exutoires sont des enjeux majeurs de performance de l'activité de l'entité, ainsi qu'un levier de réduction des consommations de carburant, et donc d'émissions de gaz à effet de serre. Veolia, Onyx Méditerranée explore ainsi les nouvelles possibilités offertes par les récentes évolutions digitales afin d'optimiser le suivi et le pilotage de ses opérations.

L'ensemble des actions envisagées vise donc à réduire les émissions de GES de 695 t CO2 eq d'ici fin 2016, soit une réduction de 15 % des émissions sur le périmètre considéré par rapport à l'année 2014 reportée.

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

<http://veolia.fr/bilan-des-emissions-de-gaz-effet-de-serre>

Responsable du suivi : Virginie RICHARD
Fonction : Responsable Qualité Méthode
Adresse : 1 Rue Albert Cohen 13016 MARSEILLE
Tel : 06 22 37 28 66

Mail : virginie.richard@veolia.com